

Modalités contrôle des connaissances
MASTER 2 DROIT ET INGENIERIE FINANCIERE
 ANNEE 2025/2026

SEMESTRE 9

<i>Matière</i>	<i>Nombre d'heure</i>	<i>ECTS</i>	<i>Modalités d'examen</i>
Relations sociales de l'entreprise	6H	2	Grand écrit
Ingénierie financière	20H	3	Terminal écrit
Groupes de sociétés	10H	3	Grand écrit
Contentieux des affaires	17H	3	CC (1ects) + terminal écrit (2 ects)
Evaluation des entreprises	30H	4	CC annuel
Anglais des affaires	21H	3	CC + terminal écrit
Gestion financière internationale	27H	4	CC
Conférences d'actualités	6H	1	CC annuel
Fiscalité de l'entreprise approfondie	20H	3	Grand écrit
Introduction aux crypto actifs	10H	1	Grand écrit
Droit des sociétés approfondi	16H	3	Grand écrit
TOTAL	183H	30	

SEMESTRE 10

Droit financier approfondi	8H	2	Grand oral
-----------------------------------	----	---	------------

Droit international et européen des sociétés	12H	2	Grand oral
L'assurance des risques d'entreprise	13H	2	Oral spécifique
Techniques de consolidation	28H	3	CC
Droit du commerce international	15H	3	Grand oral
Fiscalité internationale et prix de transfert	16H	3	Grand oral
Introduction au droit boursier	6H	1	Grand oral
Stratégie RSE	10H	2	Grand oral
Opérations sociétaires	15H	3	Grand oral
Mise en situation professionnelle	24H	2	CC
Conférences d'actualités	6H	1	CC annuel
Stage et mémoire		6	Notes des mémoires de stage M1+M2
TOTAL	153H	30	

« Règlement adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 30 septembre 2025

« Le présent règlement est applicable aux étudiants du master, au titre de l'année universitaire 2025-2026

- Les enseignements sont organisés intégralement en présentiel. Cette modalité s'applique également aux reprogrammations éventuelles en cas d'annulation de cours.
- Les modalités de contrôle des connaissances sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances particulières ; les épreuves pourront notamment être organisées à distance si la situation sanitaire l'exigeait.